

CARTE BANCAIRE
SANS CONTACT

Document à conserver 10 ans



A0000000421010
CB COMPTANT
LE 30/01/26 A 09:30:29
LAPOSTE 6751054 75
PARIS
0975105
20041
05008597613890
#####6989
92411679270D61BF
231 000002 118
C @
NO AUTO: 971434
MONTANT:

18,89 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

ent au

VIA

TURLAIS ANNE
RUE DE LA FOURDONNE
46330 ST CIRQ LAPOPIE

Vous trouverez ci-après :

Votre facture n° F001AA011993513 du 30/01/2026

	€ HT
Total Produits	18,89
Total net facture HT	18,89
Total TVA	0,00
Taux TVA %	€ HT € TVA
exonéré	18,89
TVA acquittée d'après les débits	
Montant net TTC à payer (en Euros)	18,89

Vos contacts privilégiés

POUR TOUTE DEMANDE

Contactez votre Service Client

Ligne BUSINESS

3634

Service gratuit
+ prix appel

www.laposte.fr/professionnel

Service Client Courrier
Entreprises 99999 LA POSTE

*à partir d'un téléphone fixe depuis la France Métropolitaine

colissimo
avec signature

F FRANCE
MÉTROPOLITAINE



Veuillez utiliser un stylo à bille noir et appuyer fortement pour écrire les adresses.

EXPÉDITEUR

DESTINATAIRE

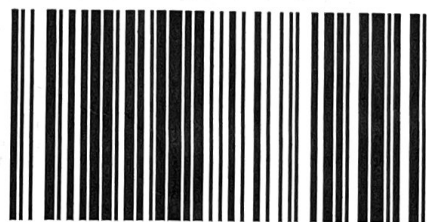
ANNE TURLAIS
208 Rue de CHATEAUX
46330 LABRERET

EDITION PHAETON
9 RUE SERNANDON
33000 BORDEAUX

Indemnisation en cas de perte ou d'avarie :

- Si option souscrite :
- Recommandation : 50 € forfaitaire (R1) ou 200 € forfaitaire (R2) ou
- Indemnisation ad valorem : selon la valeur que vous déclarez (maximum 1000 €)
Si plus favorable, indemnisation à hauteur de 23 €/kg
- Si pas d'option souscrite : Indemnisation à hauteur de 23 €/kg

R1-50€ Euros



N° colis : 8U 0210 610645 7

DATE DEPART LE 30/01/26	PRIX (€) 9,59	POIDS 0,774	AR
----------------------------	------------------	----------------	----

Pour suivre votre colis et être informé par email
des étapes de livraison : www.laposte.fr



Paiement comptant CARTE BANCAIRE. Facture acquittée le 30/01/2026.

Escompte pour paiement anticipé : néant

Tout incident de paiement est passible de pénalités de retard ainsi que de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

PREUVE DE DÉPÔT